

POISSY Des douches bientôt rénovées à la prison ?

Mi-août, le ministère de la justice a lancé un appel d'offres insistant sur le caractère « urgent » des travaux, sans en préciser la nature ni la raison. Il se clôture au 1^{er} septembre.



L'Observatoire international des prisons (OIP) souligne que « l'état des douches » ainsi que « leur vétusté » sont « une problématique « au niveau national ».

Difficile de manquer le caractère « urgent » de l'appel d'offres passé le 16 août dernier par le ministère de la justice et l'administration pénitentiaire, puisqu'il apparaît dès le titre. Jusqu'au 1^{er} septembre, un appel aux entreprises a été lancé pour des « travaux de rénovation des douches » à la maison centrale de Poissy.

S'il n'est pas au courant de l'appel d'offres passé et ne connaît pas « spécifiquement » la situation pisciacaïse ni les raisons de cette rénovation, l'Observatoire international des prisons (OIP) tient

toutefois à souligner que « l'état des douches » ainsi que « leur vétusté » sont « une problématique au niveau national ». Il s'est en revanche, inquieté des mesures de dératisation prises récemment au sein de l'établissement pénitentiaire (voir encadré).

Une dératisation en cours

Lors d'une intervention en novembre 2016, pour une agression entre détenus survenue dans les douches, les forces de l'ordre se sont rendues sur place. Et elles ont pu constater la « vétusté » des lieux.

Toutefois, elles tiennent à nuancer : « Il ne s'y passe pas beaucoup de choses. »

Contactée par *La Gazette*, l'administration pénitentiaire n'a pu répondre dans les délais impartis à la publication du journal.

L'OIP n'est pas convaincu par la dératisation

« Depuis la fenêtre de la cellule que j'occupe, je constate que les rats sortent d'une plaque d'égout qui est cassée depuis plus de six ans. » Rapporté sur le site internet de l'Observatoire international des prisons, ce témoignage ainsi que plusieurs autres datés de novembre 2016 fait état de « la prolifération des rats dans la prison » selon l'organisme.

Un problème qui serait plus ancien, puisque selon l'OIP « en mars 2014 », le contrôleur général des lieux de privation de liberté avait constaté la présence des rongeurs.

Selon l'Agence régionale de santé, plusieurs mesures ont été entreprises depuis avril dernier comme la « pose massive d'appâts et de pièges » et une « sensibilisation » auprès des détenus pour éviter « toute projection de nourriture à l'extérieur des cellules ». L'invasion « serait désormais maîtrisée. Pour l'OIP l'affaire reste « à suivre ».

En bref

LES MUREAUX Une Micro-folie bientôt installée à la médiathèque ?

Le 30 juin dernier, l'implantation de cette structure au niveau de la médiathèque a été débattue en conseil municipal. Fruit d'un partenariat avec la Villette, elle sera dédiée à des activités culturelles, scientifiques et au numérique.



En plus de ce musée numérique, un café ainsi qu'un atelier seront à disposition du public. Dans les locaux de la médiathèque.

« C'est quoi une Micro-folie ? » La question posée par Sylvie Lauf-fenburger (NPA), conseillère d'opposition, le 30 juin dernier montre que la définition du projet n'est pas claire pour tout le monde. « C'est un espace dans lequel se retrouvent des activités autour de la culture et des sciences, en partenariat avec la Villette de Paris », détaille François Garay (DVG), maire. Elle serait implantée dans les locaux de l'actuelle médiathèque.

d'avoir accès aux collections de musées ou de faire des visites virtuelles », précise-t-il. En plus de ce musée numérique, un café ainsi qu'un atelier seront à disposition du public.

Un coût de 400 000 euros

Le coût total du projet s'élèverait à 400 000 euros, « dont 200 000 euros de dotations », détaille François Garay. Si la délibération du 30 juin portait sur l'autorisation à déposer un permis de construire, Mounir Satouri (EELV), conseiller d'opposition espère que « d'autres délibérations seront programmées en septembre » concernant le calendrier.

Outre Didier Fusillier, président de l'établissement, l'édile a contacté Catherine Pegard, présidente du château de Versailles. « Dans cette Micro-folie, il y aurait des espaces numériques qui permettraient

En bref

POISSY Des nouvelles formations professionnelles aux métiers de l'habitat

Nouvellement installée au Technoparc, l'École des métiers de l'habitat propose des formations professionnelles pour des reconversions, des demandeurs d'emploi ou parfaire ses connaissances.

Arrivée en mars 2017 au Technoparc de Poissy, l'École des métiers de l'habitat (Emha) a été inaugurée en juillet. Sur environ 200 m², cette dernière propose des formations professionnelles dans le domaine de l'habitat, et apprend par exemple « la plomberie, la finition, l'enduit, la peinture, l'électricité, etc », énumérait la présidente et fondatrice, Marie Davideau, lors de l'inauguration.

« On forme plutôt des adultes en reconversion », expliquait alors la fondatrice de l'Emha. Et d'ajouter que l'école forme également « des employés d'enseignes de bricolage, des demandeurs d'emploi et des particuliers ». Marie Davideau se satisfaisait en juillet que « depuis

un an, nous proposons des formations éligibles au Compte personnel de formation (CPF, heures de formations dont les personnes actives peuvent bénéficier, Ndlr) ».



Marie Davideau, présidente et fondatrice de l'Emha indique qu'entre mars et juillet, « une cinquantaine de personnes » ont été formées à Poissy.

Les formations proposées peuvent avoir des durées variées et vont de « environ trois jours » jusqu'à « 400 heures pour le titre professionnel », une certification délivrée au nom de l'État qui atteste de la maîtrise des compétences permettant l'exercice d'un métier. Entre mars et juillet, Marie Davideau indiquait qu'« une cinquantaine de personnes » ont été formées.

Spécialiste de l'aménagement urbain et paysager en pierre naturelle et béton



ZA des Cettons
11, rue Panhard et Levassor
78570 Chanteloup les Vignes
01 39 70 43 01
www.paveco.eu